



COMMUNIQUÉ
Paris, le 19/01/2024

ACTIFS DEPUIS LE 16 JANVIER, LES RADARS URBAINS VERBALISENT PLUS QUE DES EXCÈS DE VITESSE ET « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » DÉNONCE UN OUTIL ABUSIF.

Ce vendredi 19 janvier 2024, « 40 millions d'automobilistes » dénonce un outil de verbalisation abusif : les radars urbains. L'association relance la pétition « Plus un radar de plus » afin de contrer cette mise en place.

Depuis le 16 janvier 2024, la phase d'expérimentation des radars urbains est terminée. Ils vont désormais verbaliser les automobilistes pour les excès de vitesse et pour les franchissements de feux rouges. D'ici peu, ils devraient être capables de sanctionner la circulation sur les voies réservées ainsi que le respect des SAS vélo.

Les premières villes concernées par ces radars urbains sont Belfort, Montbéliard, Toulouse et Marseille. Malheureusement, on ne peut que redouter une généralisation de ces radars dans d'autres agglomérations, étant donné que le choix de leur déploiement et de leur implantation devrait être transféré aux collectivités territoriales.

Avec la généralisation du 30 km/h dans les villes, ces radars vont s'avérer terribles pour le portefeuille des automobilistes : rappelons que pour les excès de vitesse inférieurs à 20km/h dans des zones où la limitation est inférieure ou égale à 50km/h, le montant de l'amende forfaitaire s'élève à 135€ (et non 68€) !

« 40 millions d'automobilistes » dénonce un outil qui va flasher "Monsieur et Madame Tout le monde".

« Quelqu'un qui roule à 36kmh n'est pas considéré comme un chauffard. Pourtant, il va se faire verbaliser et va payer 135€ d'amende. De plus, le radar et le panneau préventif sont de taille minimale afin de piéger l'automobiliste : c'est abusif ! » estime Pierre Chasseray, délégué général de l'association

« Un radar ne peut pas être installé dans une zone à 30kmh. L'autorisation est donnée pour l'installation d'un radar pour une circulation à 50kmh, puis la vitesse est abaissée à 30kmh par le Maire et le radar est recalibré, ce qui conduit les automobilistes à se faire flasher, même à 35kmh », explique Philippe Nozière, président de l'association.

« 40 millions d'automobilistes » relance la pétition « [Plus un radar de plus](#) » et appelle les automobilistes à nous rejoindre.

CONTACTS PRESSE :

Lou-Anne GUILBERT - Attachée de presse
presse@40ma.net
Tél. : 06 10 07 48 26

Pierre CHASSERAY - Délégué général
Tél. : 07 78 21 24 47



www.fil-conducteurs.com



@40MA – 40 millions d'automobilistes
@PChasseray – délégué général



www.40millionsdautomobilistes.com



À propos de « 40 millions d'automobilistes » 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'européen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.
www.40millionsdautomobilistes.com